



Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin, du Ségala,
du Causse et du Cordais

Les ateliers thématiques du SCoT

Le lundi 17 novembre à Cap Découverte

Suite à la première session d'ateliers thématiques du 14 octobre, plusieurs remarques sont formulées par les participants dont une majeure : la nécessité de prendre en compte les dynamiques locales à l'œuvre sur le territoire du SCoT, afin que chacun puisse se retrouver dans cette démarche d'élaboration du SCoT et se l'approprier.

C'est dans cet esprit que s'est déroulée cette deuxième session d'atelier avec un travail en 3 temps :

- ➔ Une présentation dans chaque atelier de cartes synthétiques sur les dynamiques du territoire et leurs enjeux
- ➔ Une répartition en plusieurs groupes de travail afin d'opérer à une spatialisation de ces enjeux
- ➔ Une synthèse de ces travaux en séance plénière

Objectifs de cette méthode :

- ➔ Faire remonter la vision des acteurs locaux du territoire selon trois prismes d'analyse (dynamiques urbaines / environnementales / économiques) afin de nourrir les futures réflexions du SCoT, tant dans la phase de diagnostic que dans la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).
- ➔ Analyser de façon plus fine les dynamiques à l'œuvre sur le territoire SCoT en s'affranchissant des limites administratives.

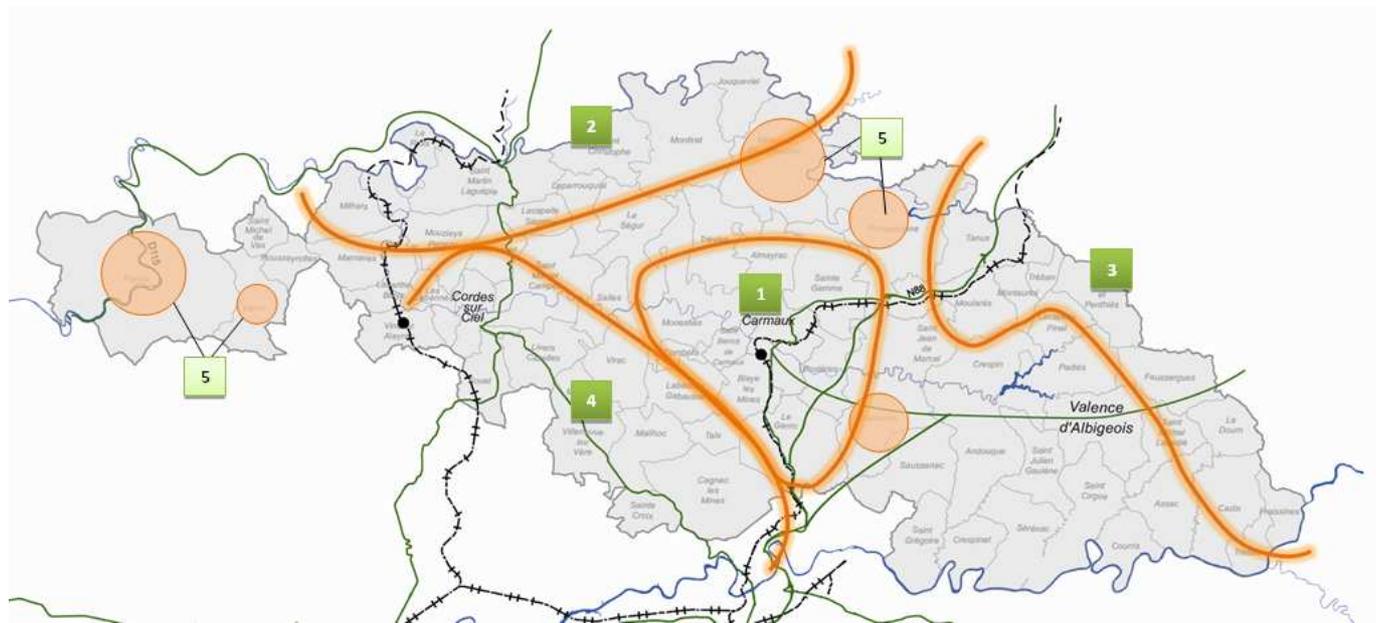
Retrouvez dans les pages suivantes le résultat de ces travaux

Synthèse de l'atelier 1 :

Structuration urbaine du territoire et dynamiques sociodémographiques

Après la présentation de cartes synthétiques, deux groupes de travail ont été constitués.

Premier groupe de travail :



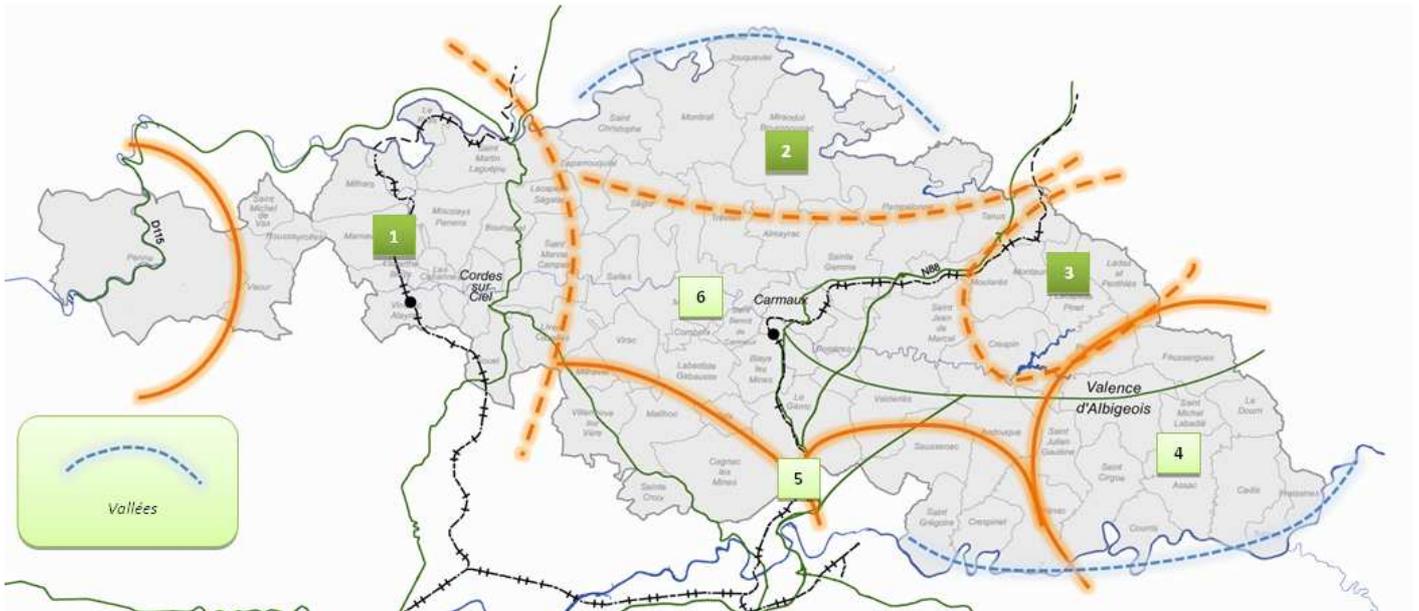
Atelier qui a donné lieu à **deux types** de géographies et d'approches du territoire :

- La considération de sous-entités territoriales partageant les mêmes caractéristiques et enjeux (1,2,3,4)
- L'identification de polarités-relais (5) (**autres que Carmaux, Cordes et Valence d'A.**) qui s'est révélée en négatif des secteurs et qui témoigne davantage d'une structuration à donner au territoire que le partage d'enjeux communs

Enjeux sectorisés

- 1 : Le bassin carmausin comme polarité centrale du territoire. Se distingue par sa concentration d'emplois, de services et d'habitants. Outre la ville de Carmaux, ce secteur est le lieu de nombreuses pressions foncières et d'une attractivité prononcée (enjeux de maîtrise de l'urbanisation).
- 2 : La vallée du Viar comme territoire agricole et touristique. Se caractérise par une forte proportion de résidences secondaires et par une population vieillissante. Il reste relativement à l'écart de la polarisation albigeoise et des dynamiques carmausines mais se positionne en interface avec l'Aveyron.
- 3 : Des communes à dominante rurale et multipolarisées, en connexion avec Valence d'Albigeois comme avec Requista (12) et le reste du Sud Aveyron via l'A88.
- 4 : Un axe Albi-Cordes/Ciel soumis à de fortes dynamiques d'axe (attractivité résidentielle, étalement urbain, flux domicile/travail...), puisque traversées par la D600.

Deuxième groupe de travail :



Ce groupe a dessiné les entités territoriales du SCoT en tenant compte :

- Des entités géographiques comme les vallées du Viaur et du Tarn
- Des connexions avec les territoires voisins
- Du rôle des axes structurants

Enjeux sectorisés

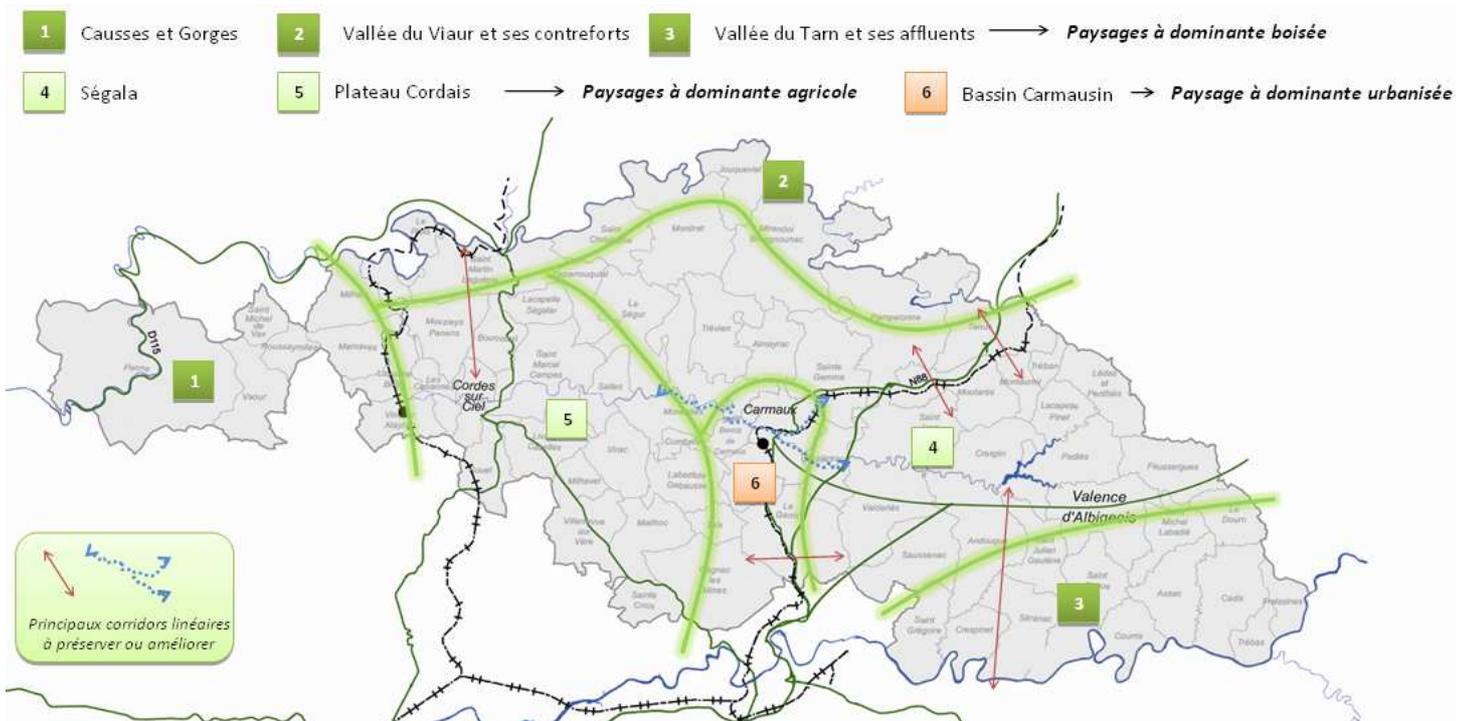
- 1 : Secteur Cordais/Causse. Secteur marqué par le rayonnement du pôle Cordais sur la partie Est. Les relations avec le Gaillacois et le Tarn et Garonne sont marquées. Dans cet ensemble, la commune de Penne affiche une certaine spécificité avec un fonctionnement qui se différencie des autres communes.
- 2 : Secteur Vallée du Viaur. Communes marquées par la présence du Viaur, par une topographie commune et par leurs relations avec les pôles aveyronnais voisins (Naucelle, La Fouillade, Villefranche, Rieuepeyroux...)
- 3 : « Dynamique de plateau »
- 4 : Secteur valencinois. Territoire structuré par le rayonnement du pôle de Valence d'Albigeois. Les communes de la frange Est, sont en connexion avec Réquista dans l'Aveyron.
- 5 : Secteur périurbain albigeois. Communes marquées par le rayonnement de l'agglomération albigeoise (démographie, dynamique constructive, emploi...), tant dans le sud du Carmausin Ségala que dans les communes de la frange ouest du valencinois.
- 6 : Pôle et communes périurbanisées du Carmausin : Ce territoire se structure autour du pôle urbain de Carmaux. Le développement des infrastructures routières facilite les échanges avec l'Albigeois et le Ruthénois. Territoire marqué par une périurbanisation autour de Carmaux qui se fait au détriment du centre urbain.

Enjeux transversaux

- Le développement résidentiel de certaines parties du territoire en raison de la polarisation albigeoise (dynamiques d'axe)
- L'affirmation des polarités (et le renforcement de pôles-relais) pour davantage d'équilibre territorial en termes de logement, services etc...
- Le positionnement en interface du territoire et les interdépendances avec les voisins

Synthèse de l'atelier 2 :

Evolutions et Dynamiques des espaces agricoles et forestiers



Enjeux sectorisés

- Paysages à dominante boisée : préservation des cœurs biodiversité, valorisation touristique, valorisation du bois (bois d'œuvre, bois énergie, BRF), gestion de la déprise agricole et de l'enfrichement (valorisation du bois + élevage/pastoralisme)
- Paysages à dominante agricole : maintien/développement du bocage et des ripisylves et valorisation de la forêt paysanne (utilisation du bois raméal fragmenté, BRF) pour la préservation de la ressource en eau (périmètres de captages d'alimentation en eau potable), la lutte contre l'érosion et la gestion du risque inondation.
- Paysages à dominante urbanisée : valorisation de la trame verte et bleue en secteur urbain (Cérou, Céroc, Candou), gestion de la couronne verte périurbaine, réhabilitation des sites miniers, affirmation de coupures urbaines/respirations paysagères.

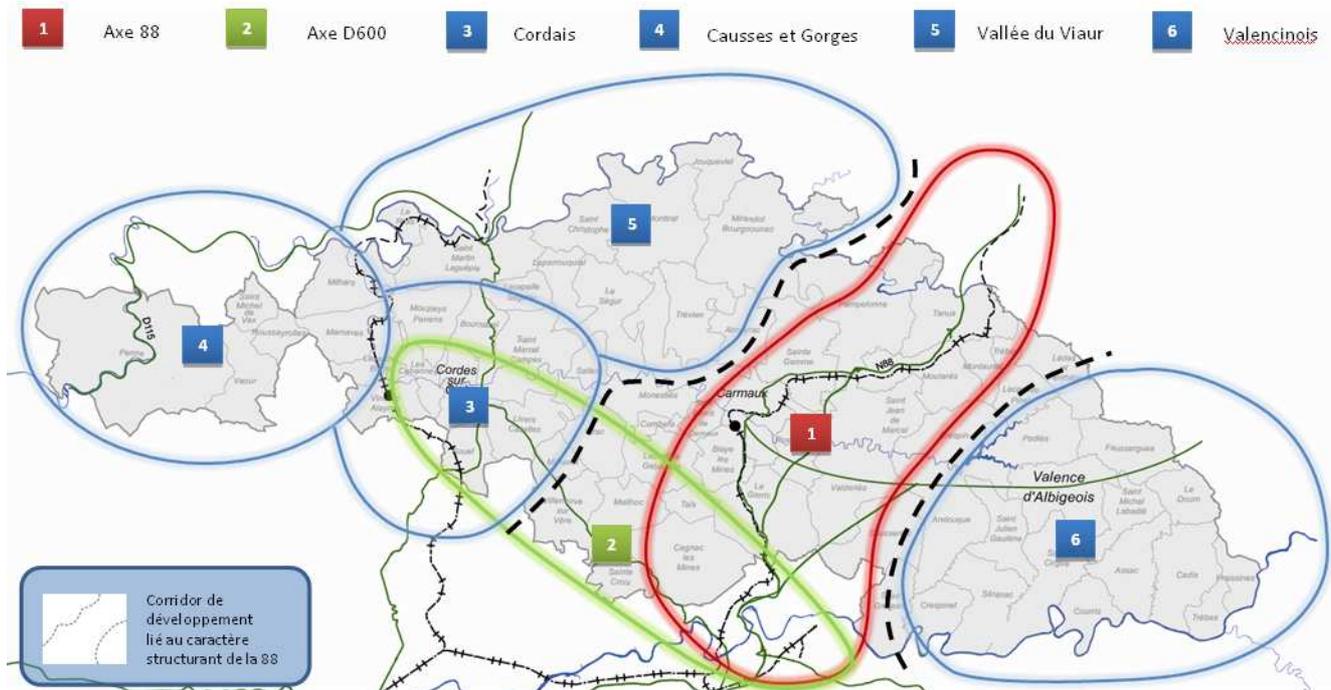
Enjeux transversaux

- La forme donnée à l'urbanisation nouvelle au regard des enjeux de préservation d'espaces agricoles fonctionnels, de maintien des continuités écologiques, et de qualité paysagère.
- La localisation de l'urbanisation en lien avec la préservation des espaces agricoles majeurs (qualité agronomique des sols, mécanisation aisée).
- La préservation des cœurs de biodiversité et le maintien des continuités écologiques (cf. principaux corridors linéaires à préserver ou améliorer).
- La réhabilitation de l'ancienne voie ferrée entre Carmaux et Cordes sur Ciel en voie verte.

Synthèse de l'atelier 3 :

Le tissu économique du territoire :

Des activités de proximité aux activités de rayonnement



Enjeux sectorisés

- Axe 88 : Organisation accueil de l'activité et de l'habitat autour de l'axe structurant, avec une focalisation des capacités d'accueil économiques en proximité de l'axe.
- Axe D600: Amplification de l'attractivité touristique et développement économique
- Cordais: Optimisation des retombées touristiques
- Causses et Gorges : Secteur multipolarisé vers l'extérieur du SCoT
- Vallée du Viaur : Formes de réponse aux besoins de services de proximité liés au vieillissement de la population
- Valencinois : Réponse aux besoins de services de proximité face au vieillissement de la population et optimisation de l'attrait touristique (pour sa partie Sud)

Enjeux transversaux

- Image du territoire pour renforcer son attractivité économique et résidentielle.
- Un maillage de services marchands qui ne doit pas raisonner de manière unilatérale: Du client vers les produits, mais aussi du produit vers l'habitant.
- Des faiblesses pour l'attractivité du territoire à compenser par un haut niveau de qualité de vie et le très haut débit.

Il n'a pas été possible à ce stade d'établir une carte de synthèse des enjeux par secteur. Les éléments recueillis lors de cet atelier serviront à alimenter les réflexions pour l'élaboration du SCoT, notamment dans la phase PADD.

Où en est la démarche SCoT :

- ➔ La phase de diagnostic avance. Les bureaux d'étude ont livré une première version provisoire du diagnostic du SCoT. Sur cette base, les premiers échanges avec les partenaires techniques vont pouvoir être engagés pour aboutir à une version « stabilisée » du document.
- ➔ Le diagnostic sera ensuite soumis au regard des différentes instances du SCoT (comité de pilotage, réunions locales avec l'ensemble des élus...). **Acteurs locaux et habitants** seront également mobilisés lors de **réunions publiques** qui seront organisées sur chaque territoire pour permettre à chacun de s'approprier les grandes lignes du diagnostic et de faire part de ses réactions.
- ➔ Enfin, le Comité Syndical sera réuni pour une dernière validation politique du diagnostic du SCoT (validation estimée à la fin du premier trimestre 2015).

Quelles sont les étapes à venir ?

- ➔ Suite à la validation d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs, le SCoT entrera dans une nouvelle phase avec la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce volet correspond à la construction du projet politique du SCoT, le PADD est l'expression de la stratégie politique des élus pour les 20 ans à venir.

A quoi va servir le travail des ateliers ?

- ➔ Le travail de territorialisation des enjeux réalisé lors des 2 séances d'ateliers thématiques a permis de nourrir le contenu du diagnostic.
- ➔ Cette approche territoriale sera également exploitée dans le cadre du PADD qui vise à opérer une projection territoriale raisonnée, maîtrisée et partagée. Des **ateliers participatifs** seront organisés au cours de cette étape pour que chacun puisse s'exprimer.

Nous vous remercions pour votre participation à ces premiers ateliers qui marquent le début de la concertation qui sera mise en place tout au long de la démarche. Nous reviendrons vers vous d'ici peu pour la suite de nos échanges.

Votre contact pour toute question :

Emmanuelle SUBSOL-LE BORDAYS

Chargée de mission SCoT, 05 63 36 20 18

esubsol@pays-albigeois-bastides.org



*Syndicat Mixte du SCoT du Carmausin,
du Ségala, du Causse et du Cordais*
10 place Sainte Marie
81400 CARMAUX